



Communiqué de presse

Paris, le 6 octobre 2008

**Huit mois après son lancement,  
la Grameen-Crédit Agricole Microfinance Foundation devient réalité**

Le 4 octobre dernier, le premier conseil d'administration de la Grameen-Crédit Agricole Microfinance Foundation s'est tenu à Luxembourg. Il a élu René Carron, Président de Crédit Agricole S.A., Président de la Fondation et nommé Jean-Luc Perron, conseiller auprès de la Direction Générale de Crédit Agricole S.A., Délégué Général de la Fondation.

Son Altesse Royale, la Grande Duchesse de Luxembourg, personnalité très engagée dans la lutte contre la pauvreté dans le monde, a accepté de siéger au conseil d'administration de la Fondation, aux côtés du Professeur Yunus, prix Nobel de la paix et Président de la Grameen Bank. Le conseil d'administration est en outre composé des personnes suivantes :

- Monsieur Raphaël Appert, Directeur Général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Val de France
- Madame Béatriz Armendariz, Professeur en économie à l'Université de Harvard et à University College London
- Madame Agnès de Clermont Tonnerre, Secrétaire Général de Crédit Agricole S.A.
- Monsieur Yves Couturier, ancien Directeur Général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Sud Rhône Alpes, ancien Secrétaire Général de la Fédération Nationale du Crédit Agricole
- Monsieur Luc Démazure, Président de la Caisse régionale de Crédit Agricole Nord Est
- Professeur Islam Latifée, Directeur Général de Grameen Trust
- Monsieur Daniel Lebègue, Président d'Épargne sans Frontières, Président de l'Institut Français des Administrateurs (IFA), ancien Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations
- Monsieur M. Shadjahan, Directeur Général de Grameen Bank

Lancée le 18 février dernier à Paris, la Grameen-Crédit Agricole Microfinance Foundation est le fruit d'un partenariat unique entre le groupe Grameen et le Crédit Agricole. Huit mois après cette annonce, la Fondation devient réalité. Dotée de 50 M d'euros par Crédit Agricole S.A., elle a pour objectif d'accompagner le développement des Institutions de microfinance (IMF) dans les pays en voie de développement ou émergents. Elle propose aux IMF une gamme complète de financements, sous forme de crédits, garanties, fonds propres, ainsi qu'une plateforme de conseil, d'échange et d'assistance technique. Elle sera prioritairement orientée vers les IMF à vocation agricole et rurale.

---

Crédit Agricole S.A.

Contacts Presse

Anne-Sophie Gentil – T. 01 43 23 37 51

Stéphanie Ozenne – T. 01 43 23 59 44